

CONGRÈS NATIONAL
DE L'ANACR
AGEN
22, 23, 24 OCTOBRE 2010

LE JOURNAL DE LA RESISTANCE

FRANCE D'ABORD
FONDÉ DANS LA CLANDESTINITÉ EN 1941

Rédaction-Administration, 79, rue Saint-Blaise, 75020 Paris
N° 1228-1229 - JANVIER - FÉVRIER 2010



HOMMAGE AUX HEROS DE L'AFFICHE ROUGE

Comme chaque année depuis la Libération, un émouvant hommage a été rendu, le 21 février dernier, par près de 200 personnes, au cimetière parisien d'Ivry où ils reposent, aux combattants étrangers et français du Groupe FTP-M.O.I. MANOUCHIAN-BOCVZOV, fusillés le 21 février 1944 au Mont Valérien et dont le martyre a été rendu célèbre par l'Affiche rouge ainsi que par le célèbre poème d'Aragon.

La cérémonie, organisée par l'ANACR avec l'aide de la mairie d'Ivry, était placée sous la présidence d'honneur de Louis CORTOT, Compagnon de la Libération, Président de l'ANACR. On notait la présence de M. Jean-Louis DELPUECH, Directeur départemental de Paris de l'ONAC, de M. MEDERGUITCHIAN, conseiller de l'Ambassade d'Arménie, de M. Philippe BOUYSSOU, 1^{er} Maire-adjoint d'Ivry, de Jacques WEILLER, Secrétaire général adjoint de l'UFAC, de M. Max WEINSTEIN, Vice-président de M.R.J.-M.O.I., de Martine PETERS, Vice-présidente nationale de l'ANACR, de Jacques VARIN, Secrétaire général adjoint, Christiane TARDIF, Guy DESCHAMPS et Jean-Paul RIFFAULT, membres du Bureau National de l'ANACR, de représentants de l'UFCF, de l'ANACRAF, du MAFF, de l'ARAC, de la FNDIRP, de l'Association du Souvenir des fusillés du Mont-Valérien, de l'Association des familles de fusillés et assassinés de la Résistance française.

Après l'intervention liminaire de Louis CORTOT lue par Jacques Varin, prirent la parole Max WEINSTEIN, qui évoqua le rôle joué par la « Main-d'Œuvre Immigrée » (M.O.I. et F.T.P.-M.O.I.) et Martine PETERS, qui, après avoir rappelé ce que fut la férocité de la répression vichyste-nazie et le courage des combattants antifascistes de toutes nations, s'attacha à réaffirmer l'actualité des valeurs qui les motivèrent et la nécessité de la transmission de la mémoire. La Chorale du Comité Régie d'Entreprise de la RATP interpréta Le « Chant des Partisans », « L'Affiche rouge » et « La Marseillaise ».

UNE RENCONTRE ENTRE GÉNÉRATIONS



Derrière Robert Chambeiron, de g. à d. : Flora Meur, Camille Le Manach, Julianne Huon, Pauline Queinnee, Pascal Prigent

Dans le cadre de leur travail de préparation au Concours National de la Résistance et de la Déportation, quatre collégiennes du Collège des Monts d'Arrée, de Plounéour-Menez, accompagnées de leur professeur, Pascal Prigent, secrétaire du Comité ANACR du Finistère, ont rencontré le 18 février dernier, au siège de l'ANACR, Robert Chambeiron, Président National de l'ANACR, ancien Secrétaire général adjoint du Conseil National de la Résistance (C.N.R.). Pendant plus de deux heures, ces jeunes filles ont interrogé Robert Chambeiron sur son rôle auprès de Jean Moulin, sur la création du C.N.R., sur le Programme du C.N.R.

27 JANVIER 1945 : LIBÉRATION D'AUSCHWITZ



Le 27 janvier 1945, des éléments de la 60^{ème} armée soviétique du Front d'Ukraine libèrent les 7500 derniers détenus du Camp d'extermination d'Auschwitz où, depuis 1941, ont été assassinés ou sont mortes d'épuisement plus d'un million de personnes.

Quelques jours auparavant, après qu'ont été dynamités les crématoires et les chambres à gaz, plus de 100 000 déportés d'Auschwitz ont été évacués par les SS vers les camps d'Allemagne (Neuengamme, Bergen-Belsen, Buchenwald, Mauthausen, Ravensbrück...) lors des « marches de la mort ».

LA MEMOIRE : UN COMBAT

L'année 2010 est l'une de ces années pendant laquelle la mémoire est particulièrement sollicitée, une « année-anniversaire ». En l'occurrence, une année d'anniversaires : c'est en premier lieu celle du 65^{ème} d'un événement majeur de l'histoire contemporaine de l'humanité, à savoir de la Victoire sur le nazisme, le 8 mai 1945. C'est aussi celle du 70^{ème} anniversaire de l'Appel lancé le 18 juin 1940 par le général de Gaulle et qui, en donnant naissance à la France libre, permit à notre pays de rester présent parmi les Alliés dans le combat qu'ils menèrent en Europe, en Afrique, en Asie et dans le Pacifique contre l'Allemagne hitlérienne et ses alliés, au premier rang desquels les fascismes italien et japonais. C'est encore celle du 70^{ème} anniversaire d'un événement douloureux, la défaite de notre pays qui conduisit à l'occupation de sa moitié nord et de sa façade atlantique par l'Allemagne, après l'armistice demandé honteusement par Pétain et signé le 22 juin 1940 ; ce qui ne doit pas nous faire oublier – au-delà des clichés – l'héroïsme des soldats français qui combattirent pour s'opposer à l'offensive nazie, le sacrifice de plus de 100 000 d'entre eux.

Du printemps 1940 - qui vit dès l'occupation des premières parties du sol français s'y manifester de premiers actes de Résistance, dont celui le 17 juin de Jean Moulin à Chartres, qui vit le 18 juin le Général de Gaulle appeler à refuser la défaite et à poursuivre le combat contre l'ennemi – jusqu'au printemps 1945, qui fut celui de la victoire du 8 mai sur le nazisme, c'est, dans son déroulement historique, tout un combat pour la liberté et la dignité de l'homme, au prix de souffrances et de sacrifices innombrables, qu'il convient de retracer lors de ce cycle des 70^{èmes} anniversaires, qui s'ouvre cette année et s'achèvera en 2015. Pour notre pays, pour la Résistance, celui du 27 mai 1943, date à laquelle Jean Moulin présida la création du CNR unifiant ainsi la Résistance, celui du 15 mars 1944, qui vit le CNR dessiner par la publication de son programme les contours d'une France régénérée par une profonde démocratisation politique, économique et sociale, devraient être des moments majeurs de cette transmission de la mémoire.

Nous ne cacherons pas nos vives craintes qu'il n'en soit pas ainsi, alors qu'en 2008 et 2009 ont été escamotés sur le plan officiel les 65^{èmes} anniversaires de la création du CNR et de la publication de son programme, et que l'importance et la signification de la victoire du 8 mai ont été relativisées à Quistreham en 2008 au profit de l'hommage rendu au commando Kieffer, à Sainte-Maxime en 2009 au profit de celui rendu aux troupes coloniales débarquées en Provence ; hommages mérités en ces lieux, mais à une autre date. Et le fait qu'en ce 65^{ème} anniversaire de la Victoire soit envisagé, le 8 mai prochain, de rendre hommage aux combattants non de la campagne d'Allemagne en 1945 mais de celle de... France en 1940 ne peut que confirmer nos craintes, quant à ce qui, par sa répétition, peut apparaître - ce que ne sauraient compenser de rapides et médiatisées visites sur le plateau des Glières - comme une entreprise de déstructuration des repères de la mémoire.

Une mémoire qui ne saurait aussi être sélective : la célébration de la victoire sur le nazisme, le rappel du caractère historique de l'Appel du 18 juin, l'hommage mérité rendu à ceux qui combattirent et tombèrent en mai-juin 1940 ne doivent pas pour autant faire « oublier » la félonie du régime qui s'installa à Vichy le 10 juillet 1940, en assassinant la République à la faveur de la défaite. Certes, les sorties sur les écrans de cinéma ou de télévision de films tels *L'Armée du crime*, de Robert Guediguian, *La Rafle*, de Rose Bosch, ou *La France des camps*, de Denis Peschanski, viennent opportunément rappeler la nature du régime pétainiste, mais les instances officielles ne sauraient en quelque sorte se borner à « sous-traiter » la mission qui est dans ce domaine la leur : à savoir transmettre aussi - pour en prévenir le renouvellement - la mémoire de ce que commirent dans notre pays ceux qui, serviteurs de ce régime au service de l'occupant, allèrent jusqu'à en être les exécuteurs des basses œuvres les plus abjectes.

La mémoire ne saurait non plus être partagée avec ceux - ou leurs héritiers - qui dans les rangs des forces nazies - Wehrmacht, Luftwaffe, Kriegsmarine, SS, S.D., Gestapo... - participèrent dans tous les pays occupés - dont le nôtre - à l'une des pires entreprises d'agressions, d'asservissement et de crimes de l'histoire ; pas plus que nous ne saurions « rassembler les Français autour de leur passé, aussi complexe soit-il », pour reprendre une expression ministérielle, si cela signifie - et l'on peut le craindre - vouloir tirer un trait sur un passé que, pour ce qui concerne Pétain ou Papon, certains voudraient faire oublier.

Rappeler tout ceci, pendant cette année 2010 mais aussi pendant celles qui vont suivre, contribuer à restituer dans son authenticité la mémoire des événements, des combats que menèrent les Résistants(e)s, leurs motivations, telle est la mission que s'assigne notre Journal, tel est le combat que nous mènerons ; car c'en est un.

Le Journal de la Résistance

DANS NOTRE SOMMAIRE :

- P. 2 : La Journée Nationale de la Résistance. Le Concours.
- P. 3 : Respect du droit à réparation. Journée mémoire dans la Drôme.
- P. 4 et 5 : Identité(s) et Identitaires. Réminiscence du passé...
- P. 6 et 7 : Avis de recherche. Vie de l'association. Nos deuils.
- P. 8 : Les livres. Haute-Savoie : le temps des Occupations.

JOURNEE NATIONALE DE LA RESISTANCE

ILS ONT ECRIT AU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE...

DANS DE NOMBREUX DÉPARTEMENTS, LA CAMPAGNE D'ENVOI DE CARTES À M. LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE EST EN COURS, NOUS EN PUBLIONS CI-DESSOUS QUELQUES EXEMPLES :

EN HAUTE-LOIRE :

M. Adrien Gouteyron, **Député**, Mme Christiane Laidouni, **Conseillère régionale**, MM. André Chapavaire et Pierre Pommarel, **Conseillers régionaux**, MM. Jean-Pierre Morgat, André Ravayre, Jean-Pierre Vigier, Guy Vissac, Jean-Claude Ferret, André Nicolas, Marc Liabeuf et Gérard Convert, **Conseillers généraux**, MM. Luc Fraisse, Jean-Claude Récipon, Franck Pailion, Régis Forissier, Christian Robert, Jean-Pierre Brossier, Michel Pascal, Maurice Cubizolles, Robert Valour, Jean-Paul Archer, René Fihol, Thierry Léotoing, Jean-paul Baumel, Denis Eymard, Jean-Jacques Peiro, Bernard Cotte et André Ferret, **maires**.

DANS LES ALPES DE HAUTE-PROVENCE :

M. Jean-Louis Bianco, **député**, Mme Martine Carriol, **conseillère régionale**, M. Roland Aubert, **conseiller général**.

DANS L'EURE :

M. Jean-Pierre Nicolas, **député**, M. Michel Ranger, **Vice-président du Conseil Régional de Haute-Normandie**, M. Jean-Louis Destans, **Président du Conseil général**, Mme Andrée Oger, **vice-présidente du Conseil général**, M. Gérard Silighini, **vice-président du Conseil général**, MM. Bernard Christophe, Bruno Questel, Claude Lacout, Claude Auffret, Gérard Grimault, **Conseillers généraux**, MM. Jean-Claude Remy, Alfred Recours, Daniel Belavoine, François Dibes, **maires**.

EN SEINE-MARITIME :

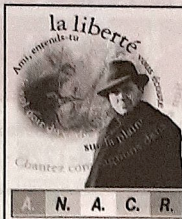
M. Jean-Paul Lecoq, **député**.

EN CORSE :

M. Camille de Rocca-Serra, **Président de l'Assemblée de Corse**, **député de la Corse du sud**.

EN CORSE DU SUD :

M. Nicolas Alfonsi, **Sénateur**, **président du Conseil général**.



MONSIEUR LE PRÉSIDENT DE LA REPUBLIQUE

Palais de l'Elysée
55, rue du Faubourg Saint-Honoré

75008 - PARIS

FRANCHISE
POSTALE

«Le télégramme de Jean Moulin me confirmant la création du CNR le 27 mai et publié par les radios américaines, britanniques et des Français libres, produisit - écrivit dans ses «Mémoires» le Général de Gaulle - un effet décisif, non seulement en raison de ce qu'il affirmait, mais aussi, et surtout, parce qu'il donnait la preuve que la Résistance française avait su faire son unité. La voix de cette France écrasée, mais grandiose et assurée, couvrait soudain le chuchotement des intrigues et les palabres des combinaisons. J'en fus, à l'instant même, plus fort, tandis que Washington et Londres mesuraient sans plaisir, mais non sans lucidité, la portée de l'événement».

Le 27 mai 1943, les mouvements, partis et syndicats de la Résistance, réunis à Paris 48 rue du Four sous la présidence de Jean Moulin, avaient tenu la réunion constitutive du Conseil National de la Résistance (CNR). Événement d'une portée historique qui, en plaçant le CNR sous son autorité, allait permettre au Général de Gaulle de s'imposer face à Giraud et d'affirmer la souveraineté de la France au sein des Alliés et qui, en unifiant toutes les composantes de la Résistance et en unissant toutes ses forces, allait lui permettre de jouer un rôle déterminant dans la libération de la France, dans son redressement national.

C'est pourquoi, pour que les valeurs humanistes et patriotiques de la Résistance soient transmises aux jeunes générations, pour que notre pays rende hommage au rôle de la Résistance et aux Résistants tombés pour lui, en inscrivant son combat et leur sacrifice dans le calendrier mémoriel de la Nation :

Je soussigné(e).....
Député(e) d..... Sénateur(trice) d.....
Conseiller(e) général(e) du canton de..... Département de.....
Conseiller(e) régional(e) de.....
Maire de..... Département de.....
DEMANDE L'INSTAURATION D'UNE JOURNÉE NATIONALE DE LA RESISTANCE, LE 27 MAI
Signature :

UNE CARTE ADRESSÉE À M. LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Le 18 avril 2007, M. Nicolas Sarkozy, alors candidat à la Présidence de la République, écrivait au Président Robert Chamberlain en réponse à une demande faite par l'ANACR à chaque candidat à l'élection présidentielle d'apporter son appui à l'instauration d'une Journée Nationale de la Résistance, le 27 mai : «Je suis personnellement très attaché à la conservation de la mémoire des années douloureuses, mais combien glorieuses, que notre pays a connues entre 1940 et 1945.

«Ceux qui, durant ces années ont combattu pour la France dans le monde entier comme sur le sol national ont été le symbole de l'honneur de notre Patrie et doivent voir leur souvenir transmis aux nouvelles générations (...).

«La date de commémoration pour la Résistance intérieure que

vous proposez a certainement une valeur toute particulière puisqu'elle est la date de la première coordination des différents mouvements de la résistance. Je souhaite que, si votre idée était retenue, elle le soit avec l'accord unanime de toutes les associations représentant ceux qui ont combattu l'occupant sur le sol national(...).

«C'est pourquoi, si je suis élu, je demanderai au Gouvernement de réunir une commission rassemblant tous les représentants de ces associations pour décider de la date de la commémoration et je souhaite que votre proposition soit accueillie favorablement...» (Souigné par nous).

Nous tenions à rappeler ces propos, alors même que s'intensifie l'envoi de cartes «27 mai» à M. le Président de la République.

EN HAUTE-CORSE :

M. Paul Giacobbi, **Député**, **Président du Conseil général**, MM. Jean-Jacques Padovani, François Orlandi, Jean-Baptiste Raffalli, Eric Calloni, Francis Giudici, Luc-Antoine Marsily, Hyacinthe Mattei, François Tiberi, Joseph Castelli, Jacques Costa, Jean Dominici, Jean-Baptiste Castellani, Claude Flori, Ange Fraticelli, Pierre Ghionga, Ours-Pierre Grimaldi, Jean Guglielmacchi, Pierre Guidoni, Pierre Mancini, Jean-Louis Milani, Jean Motroni, Augustin Pierre Louis Nicolai, Claudy Olmeta, François Pancrazi, Paul Peraldi, Dominique Vannucci, Joseph Martelli, Jean-Jacques Vendasi, Henri Zuccarelli, **Conseillers généraux**

EN DORDOGNE :

M. Bernard Cazeau, **Sénateur de la Dordogne**, **président du Conseil Général**, MM. Pascal Deguilhem, **Député**, **conseiller général**, Germain Peiro, **Député**, **conseiller général**, M. Michel Moyran, **Vice-président du Conseil Régional d'Aquitaine**, MM. Serge Eymard, Francis Colbac, Jean Chagneau, Jean-Pierre Saint-Amand, **vice-présidents du Conseil général**, Jean-Pierre Roussarie, **Maire**.

ILS APPUIENT LA JOURNÉE NATIONALE DE LA RESISTANCE

DEPUTES :

Allier :
Jean MAILLOT (SOC)
Aveyron :
Marie-Lou MARCEL (SOC)
Charente :
Martine PINVILLE (SOC)
Jean-Claude VIOLETT (SOC)
Dordogne :
Pascal DEGUILHEM (SOC)
Colette LANGLADE (SOC)
Germinal PEIRO (SOC)
Eure :
Jean-Pierre NICOLAS (UMP)
Isère :
François BROTTÉ (SOC)
Haute-Loire :
André GOUTEYRON (SOC)
Nièvre :
Martine CARILLON-COUVREUR
Nord :
Alain BOCQUET (GDR)
Marc DOLEZ (GDR)
Yves DURAND (SOC)
Françoise HOSTALIER (SOC)
Pas-de-Calais :
Odette DURIEZ
Albert FACON (SOC)

Jean-Pierre KUCHEIDA (SOC)
Jacqueline MAQUET (SOC)
Pyénées-Orientales :
Jacqueline IRLES (UMP)
Bas-Rhin :
Armand JUNG (SOC)
Seine-Maritime :
Jean-Paul LECOQ (GDR)
Daniel PAUL (GDR)
Somme :

Maxime GREMETZ (GDR)
Vaucluse :
Jean-Michel FERRAND (UMP)
Marie-Josée ROIG (UMP)
Haute-Vienne :
Daniel BOISSERIE (SOC)
Deux-Sèvres :
Jean GRELIER (SOC)
Val-de-Marne :
Pierre GOSNAT (GDR)

Proposition de loi tendant à la création d'une **JOURNÉE NATIONALE DE LA RESISTANCE** déposée le 5 décembre 2007 par les députés du Groupe de la Gauche Démocratique et Républicaine :

M. Jacques DESALLANGRE, Maxime GREMETZ, Michel VAXES, Mme Marie-Hélène AMIALE, MM. François ASENI, Alain BOCOQUET, Patrick BRAOUZEC, Jean-Pierre BRARD, Mme Marie-George BUFFET, MM. Jean-Jacques CANDELIER, André CHASSAIGNE, Mme Jacqueline FRAYSSE, MM. André GERIN, Pierre GOSNAT, Jean-Paul LECOQ, Roland MUZEAU, Daniel PAUL et Jean-Claude SANDRIER.

Dans notre prochain n° nous publierons la liste des **SÉNATEURS** appuyant la demande d'instauration d'une **Journée Nationale de la Résistance**, le 27 mai, ainsi que la liste des **sénateurs du groupe CRC-SPG et du Groupe Socialiste** qui ont déposé des propositions de loi en ce sens.

CONCOURS NATIONAL DE LA RESISTANCE ET DE LA DEPORTATION

Moins de 2 ans après celui du 7 mars 2008, et tout juste après un an d'application de ce texte précédent, un nouvel arrêté du Ministre de l'Education Nationale relatif au CNRD a été signé le 21 décembre dernier et publié au Journal Officiel du 21 janvier 2010.

Remarquons tout d'abord que, contrairement à celui qu'il abroge, cet arrêté a surgi sans que l'ANACR n'ait aucune association de même nature n'ait été aussi peu que ce soit consultée ou même simplement tenue informée au cours de sa préparation. Ce n'est pourtant pas faute de notre part d'avoir communiqué dès l'été dernier les informations que notre enquête sur le concours dans les départements nous avait permis de recueillir.

Ceci étant, reconnaissons volontiers que les dispositions nouvelles sont plus satisfaisantes que celles de l'arrêté de 2008 en ce qui concerne la définition des sujets des épreuves individuelles.

L'article 2 du nouveau texte stipule en effet que ces sujets seront élaborés «à partir des propositions des jurys départementaux». Il spécifie en outre que, parmi les délégués de ces jurys à la commission académique (rectorale) constitué à

QUELQUES AVANCÉES... ET UNE PROFONDE INQUIÉTUDE

cette fin, devront figurer «des représentants des associations de la Résistance et de la Déportation». Le nombre de délégués n'est d'autre part plus limité.

Toute en continuant de regretter, pour des motifs que nous avons plusieurs fois exposés, que les sujets soient désormais rattachés et non plus départementaux, nous prenons acte, comme il se doit, de ces évidentes améliorations.

Par contre, nous avons découvert avec surprise, dans les dispositions nouvelles, une série de mesures et de formulations, parfois de suppressions, qui réduisent encore plus la part relative des associations de la Résistance et de la Déportation dans les jurys du concours. C'est là le prolongement et, pour tout dire, l'aggravation de la démarche déjà bien visible dans l'arrêté de 2008 et contre laquelle nous nous étions d'ores et déjà élevés.

Nous avons désormais à faire face à la situation suivante :

1°) Dans les jurys départementaux :
- La seule représentation automatique qui vaille (sans condition aucune d'effectifs, d'impact local etc.) est celle des «associations filles» des Fondations...

Le concept d'«association fille» - objet juridique non identifié - étant d'ailleurs pour le moins à préciser, car comme l'on sait, une Fondation ne peut avoir d'adhérents, individuels ou collectifs. Au-delà du constat d'une parenté ou communauté d'objectifs, il ne peut y avoir de lien organique entre une Fondation et une association.

Par ailleurs, le texte est rédigé de telle sorte («représentants d'associations existant au niveau départemental») qu'aucune association de la Résistance et de la Déportation, même bien implantée localement et membre du jury national, n'est pleinement à l'abri d'être écartée du jury de son département...

Il est regrettable à notre sens que la participation de personnalités soit désormais exclusivement décidée par le président seul, alors que l'arrêté de 2008 confiait la décision à l'ensemble du jury. Le consensus ne pouvait qu'éviter des tensions et aider au travail en commun.

2°) Sur le plan national, les suppléants ont disparu. A tout le moins, ils n'ont plus d'existence officielle dans l'arrêté d'organisation. Ceci ne peut faciliter la solution des cas d'indisponibilité de représentants.

Pour chacune des catégories d'associations issues de la Résistance et de la

Déportation, le nombre de représentants est réduit de 4 à 3, et l'on ne sait par qui et comment vont-elles être choisies, sur quels critères. De plus, leur poids au sein du jury va être encore réduit par l'arrivée des 4 personnalités que les Fondations, seules, proposeront au ministre. (La encore, à tout le moins, le consensus du jury dans son ensemble eut été, à notre avis souhaitable).

L'on retrouve aussi dans la composition du Jury National la formulation anonyme - et donc aléatoire - de la participation des Associations.

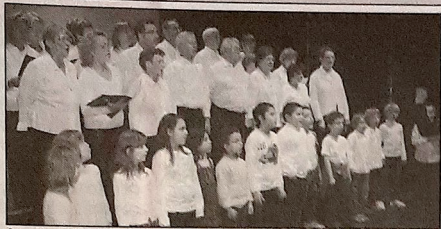
3°) Au groupe restreint du jury national :

La rotation entre associations d'une même catégorie n'est plus mentionnée. En d'autres termes, il est devenu possible de faire siéger indéfiniment le représentant d'une même association à l'exclusion des autres...

On pouvait lire parfois, à l'école de jadis, une fable dont l'auteur déplorait que d'anciens puissent aisément souffrir le chaud et le froid en même temps. C'est en tout cas ce qui vient d'être fait, avec, de surcroît, le froid ainsi porté sur des associations qui n'ont cessé de contribuer au développement du concours.

Jean THOUVENIN

DROME : «JOURNEE MEMOIRE» DE L'ANACR A MONTEILMAR



La chorale «Resonnance» et les élèves des «Alliés»

Pour la treizième année consécutive, le Comité ANACR de Montélimar a organisé le 26 janvier dernier sa « Journée Mémoire », témoignage-débat autour du thème du Concours National de la Résistance et de la Déportation ; pour 2010, « l'Appel du 18 juin du général de Gaulle et son impact jusqu'en 1945 ».

Avec le soutien de la Ville de Montélimar, du Conseil Général et de l'Inspection d'Académie de la Drôme, le comité avait invité Jean-Louis Crémieux-Brilhac, Résistant de la France Libre (secrétaire à Londres du Comité exécutif de propagande et à ce titre responsable auprès de la BBC de l'émission « les Français parlent aux Français »), en même temps qu'éminent historien (auteur en particulier de « les Français de l'An 40 », de « la France Libre », préfacier dans l'édition de la Pléiade des Mémoires du général de Gaulle).

A 93 ans et quelques jours, parfaitement alerte, dans un français ciselé d'une clarté parfaite, non exempt d'humour, Jean-Louis Crémieux-Brilhac aura laissé une forte impression tout au long d'une véritable journée « Marathon » : conférence le matin devant environ 300 lycéens et collégiens de la Drôme, 200 personnes tous publics en fin de journée, entrecoupées de l'accueil officiel à l'Hôtel de Ville à midi et inscription au Livre d'or.

Chaque conférence, animée par Mireille Monier-Lovie et Jean Lovie, aura été construite autour d'un jeu de questions permettant d'envisager l'histoire de la Résistance dans sa globalité : évocation du désastre de 1940, grandes lignes en 1940 du parcours du général de Gaulle et choix de la radio comme moyen de résistance, diffusion de l'Appel et engagements l'ayant suivi, formes d'ac-



De g. à d., J. Lovie, J.-L. Crémieux-Brilhac, M. Monier-Lovie

tions de la France Libre, notamment le fameux BCRA, tournant capital du CNR pour la légitimité de de Gaulle, devenu chef de la « France Combattante » aux yeux des Alliés, rôle et poids de la « France Combattante » pour la libération et la Victoire, sans oublier la mémoire du 18 juin aujourd'hui, une leçon de l'histoire pour les jeunes générations.

Ces différentes évocations ont été entrecoupées au fur et à mesure par les questions du public, pour une moitié des deux heures consacrées au sujet abordé. Collégiens et lycéens, qui avaient reçu au préalable un plan du questionnement, ont montré par leurs interrogations l'attention portée aux propos de J.-L. Crémieux-Brilhac : *Quelle était la vie d'un officier prisonnier ? Comment s'est-il évadé ? Comment avoir choisi de rejoindre Londres et devenir résistant ? Quelle origine pour le pseudonyme de « Brilhac » ? Comment été financées les actions de la France Libre ? Les personnalités de de Gaulle et Jean Moulin ? La connaissance à Londres des camps de concentration ?* Etc. Toutes questions amenant le conférencier à faire part de sa conviction de la valeur de l'engagement dans les moments tragiques : « un engagement que, dans les circonstances de la vie citoyenne, vous pouvez aussi faire. Je crois à l'engagement et c'est pour cet engagement que j'ai tenu à parler devant vous ». Cette conclusion fut longuement saluée par une « standing ovation », la tribune étant ensuite assaillie par de nombreux jeunes préparant le Concours, continuant à prendre des notes auprès du conférencier attentif et toujours disponible.

La soirée, plus protocolaire, put, comme chaque année, permettre d'entendre avec la chorale « Résou-



Vue partielle de l'assistance

nances » et les enfants de l'« Ecole des Alliés » le *Chant des Partisans* après l'introduction de la présidente-déléguée départementale Mireille Monier-Lovie et, à la fin, la *Marseillaise* suivie de l'Hymne européen sous la direction de Valérie Fave.

Dans la salle était présent Geoffroy d'Astier de la Vigerie, petit neveu d'Emmanuel d'Astier, auteur d'un excellent livre sur son aïeul, préfacé par Raymond Aubrac. Là aussi, les questions n'ont pas manqué, autant sur le poids de la France Combattante lors de la Libération, le CFLN (Comité Français pour la libération Nationale), le GPRF (Gouvernement Provisoire de la République Française), les relations de de Gaulle avec Churchill ou Roosevelt, etc.

Le stand associatif, installé à l'entrée de l'Auditorium Michel-Petruciani, aura été le reflet de l'intérêt porté à la venue de J.-L. Crémieux-Brilhac, avec l'accueil fait à la plaquette éditée par l'Association pour la circonstance, autant que la vente du Programme du Conseil National de la Résistance et les deux volumes de sa magistrale histoire de la France Libre volontiers dédicacée par l'auteur.

Tard dans la soirée, la journée s'est achevée avec un repas fraternel de clôture honoré par la présence d'un Inspecteur Général de l'Education Nationale. Ce fut pour les convives l'occasion de prolonger, d'approfondir encore et toujours une histoire rapprochant 18 juin et 27 mai, mais aussi de cultiver les valeurs premières de l'amitié et de la fraternité sans oublier des remerciements renouvelés à l'écrit à l'écrit de la Résistance J.-L. Crémieux-Brilhac.

Montélimar et la Drôme en garderont longtemps le souvenir, comme a pu le tirer un journaliste du Dauphiné Libéré : « Impressionnant ! ».

POUR LE RESPECT DU DROIT A RÉPARATION

Les Combattants de la Résistance et les plus jeunes générations attachées aux valeurs de cette page remarquable de l'histoire contemporaine, réunis dans l'ANACR, ont constamment affirmé – notamment lors des congrès nationaux de l'Association – leur « attachement profond aux principes du droit à réparation – droit imprescriptible – et aux institutions chargées de son application ».

Quelles sont ces institutions ? D'abord, le Ministère, ou le Secrétaire d'Etat.

Actuellement, siège au gouvernement M. Hubert Falco, Secrétaire d'Etat à la Défense et aux Anciens Combattants. Depuis plusieurs années, déjà, le Secrétariat d'Etat chargé des Anciens Combattants est « adossé » à la Défense. Les termes « Victimes de guerre » ont – nous le regrettons – disparu du titre de la fonction ministérielle. Il faut cependant noter que, grâce à l'action unie des associations représentatives, a été maintenu, rue de Bellechasse¹, un interlocuteur gouvernemental pour les Anciens Combattants, avec un budget autonome, quelles que soient, par ailleurs, nos considérations sur ce budget.

Auprès du Ministère, siégeait le DSPRS – la Direction des Statuts, des Pensions et de la Réinsertion Sociale – qui est en voie de disparition, dans le cadre de la Révision Générale des Politiques Publiques (RGPP). Déjà des directions interdépartementales ont été supprimées : celles de Grenoble, Nancy et Tours. Les missions de la DSPRS vont être désormais assumées par l'ONAC et ses services départementaux dont les effectifs ont été réduits, ces mesures ayant été accompagnées par une modernisation informatique.

L'ONAC – Office National des Anciens Combattants et des Victimes de Guerre – est actuellement régi par le « COM2 », le contrat d'objectifs et de moyens signé pour la période 2009 – 2013. Par conséquent, jusqu'à cette dernière date, son existence même ne peut être mise en cause. Mais, d'ores-et-déjà, des mesures sont prises ou envisagées

qui conduisent à réduire les missions de l'ONAC, à lui ôter de sa substance.

UNE FONDATION « MEMOIRE ET SOLIDARITE »

Ainsi le principe de la création d'une Fondation « Mémoire et Solidarité » (les missions de l'ONAC) et ses statuts dont le projet est d'ores et déjà rédigé, seront soumis à l'automne prochain au Parlement et cette fondation devrait avoir la charge des Maisons de Retraite et des Ecoles de Reconversion Professionnelle (ERP), actuellement gérées par l'ONAC. Il est probable que l'on se dirige vers une sorte de privatisation de ces institutions. Devant ces faits, le Monde Combattant devra faire preuve de la plus grande vigilance et veiller à ce que ce transfert ne soit pas un prétexte déguisé du démantèlement de l'ONAC au-delà de 2013. Il reste que les services départementaux de l'ONAC, services de proximité, sont maintenus et chargés de missions qui incombent auparavant à la DSPRS, en plus de leurs missions antérieures.

Au sein de l'Institution Nationale des Invalides a été intégré le CERAH – le Centre d'Etudes et de Recherche sur l'Appareillage des Handicapés – mais les mutilés sont inquiets et s'interrogent « sur le nombre restreint d'hôpitaux militaires chargés par la Direction Centrale du Service de Santé des Armées de satisfaire les handicapés ».

Les organismes chargés de l'application du droit à réparation ont subi des modifications et l'avenir ne se fera pas sans de nouveaux changements. Mais il faut prendre en compte le fait que le « Monde Combattant » – les ressortissants de l'ONAC – représente encore actuellement plusieurs millions de personnes. Certes, la situation n'est pas la même qu'au lendemain de la guerre de 1914-1918 ou de la Seconde Guerre Mondiale.

Mais, non seulement les anciens combattants et les victimes de guerre, avec les ayants droit représentent une part importante de la population française, mais ils sont porteurs de valeurs

que la nation se doit de respecter.

Au sein du monde combattant, les résistants tiennent une place incontestable, malgré les disparitions qui réduisent inexorablement leur nombre. La défense de leurs droits, la reconnaissance équitable de leurs services sont toujours à l'ordre du jour, compte tenu des injustices qui frappent encore trop d'entre eux. Depuis 1993 et l'attribution de 10 jours de bonification pour l'obtention de la Carte du Combattant et la Carte de CVR, aucune avancée notable n'a été acquise pour les anciens combattants de la Résistance et – par exemple – un titulaire du titre de Combattant Volontaire de la Résistance – CVR – n'a pas droit, légalement, sans d'autres conditions drastiques, au titre de Combattant Volontaire.

Les titulaires de la médaille de la Résistance et de la Croix de guerre au titre de la Résistance ont été distingués, dans la nuit de l'Occupation pour des actes de courage remarquables. Mais un certain nombre d'entre eux – nous en avons donné de multiples et significatifs

exemples – ne peuvent obtenir le titre de Combattant Volontaire de la Résistance (C.V.R.).

Combien de jeunes, lors des combats aboutissant à la Libération, se sont engagés avec enthousiasme dans des formations de la Résistance, assumant tous les risques encourus ? S'ils ne remplissent pas les conditions d'attribution des titres de « Combattant » ou de « C.V.R. », ne serait-ce pas faire œuvre de justice que de leur décerner – s'ils apportent bien sûr la preuve de leur engagement – ne serait-ce qu'un diplôme d'honneur.

Les Combattants de la Résistance accomplissent inlassablement leur œuvre de témoignage, leur œuvre de mémoire et ils manifestent leur solidarité envers les autres générations. Cette solidarité est naturelle, elle est nécessaire pour affronter les tentatives d'atteinte au droit à réparation.

Jacques WEILLER

¹ Siègè à Paris du Ministère ou du Secrétariat d'Etat aux Anciens Combattants.

PARIS : 400 LYCEENS RENCONTRENT 40 RESISTANTS



Le 29 janvier dernier, pour la 14^{ème} année consécutive, plus de 400 lycéens du Lycée Hélène-Boucher (12^{ème} arrdt.) avaient rendez-vous avec la Résistance. Pendant plus de 2 h 30 lors de cette soirée, ouverte par M. Olivier Minne, proviseur du lycée, et par Jacques Weiller, secrétaire général du Comité de Paris de l'ANACR, lycéennes et lycéens, par tables de 10 à 12, s'entretenaient en toute simplicité avec un ou une Résistant(e), le questionnant sur leur engagement personnel dans la Résistance, leurs motivations, leurs actions, leurs espérances, les conditions de lutte et de vie dans la clandestinité, sur l'Occupation et la Libération...



RÉMINISCENCES DU PASSÉ, MENACES DU PRÉSENT

REMOUS A LA BBC

« Nous voulons récupérer une partie de la somme, du petit pactole de 11 millions d'euros, que s'attribuent actuellement nos adversaires dans la plus totale opacité : cette déclaration à la mi-novembre dernier de Bruno Gollnisch vice-président du Front national (FN) lénipiste et dénuité euronormée, a le mérite d'être claire.

HOMMAGE A VICTOR IABA

100

NEO-NAZIS UKRAINIENS

lles Manuela el Amanda.

**MARECHAL LE VOILA...
A GONNEVILLE-SUR-MER**

[illegible]

LA MERCEDES D'HITLER

.....

« NÉOS »... A L'ANCIENNE

100

IDENTITÉ(S) ET "ID"

卷之四
 四
 五
 六
 七
 八
 九
 十
 十一
 十二
 十三
 十四
 十五
 十六
 十七
 十八
 十九
 二十
 二十一
 二十二
 二十三
 二十四
 二十五
 二十六
 二十七
 二十八
 二十九
 三十
 三十一
 三十二
 三十三
 三十四
 三十五
 三十六
 三十七
 三十八
 三十九
 四十
 四十一
 四十二
 四十三
 四十四
 四十五
 四十六
 四十七
 四十八
 四十九
 五十
 五十一
 五十二
 五十三
 五十四
 五十五
 五十六
 五十七
 五十八
 五十九
 六十
 六十一
 六十二
 六十三
 六十四
 六十五
 六十六
 六十七
 六十八
 六十九
 七十
 七十一
 七十二
 七十三
 七十四
 七十五
 七十六
 七十七
 七十八
 七十九
 八十
 八十一
 八十二
 八十三
 八十四
 八十五
 八十六
 八十七
 八十八
 八十九
 九十
 九十一
 九十二
 九十三
 九十四
 九十五
 九十六
 九十七
 九十八
 九十九
 一百

IDENTITÉ(S) ET "IDENTITAIRES"

100

UNE STRATEGIE...



«TOUJOURS LES MÊMES..»

1000

Jacques VARIN

présidentes du FN, la « Nouvelle Droite Populaire »

*Jeune Europe*¹⁰, mouvement fasciste transnational dit "national-révolutionnaire" - fondé par Jean Thini-

SOLID STATE ACTION

AVIS DE RECHERCHE

Le Lieutenant de vaisseau Fabien Ernest SOURDON (alias Sauvage - 12.143 R.P.A.) était responsable à Montpellier du réseau Sauvage sous les ordres du capitaine Léo et du commandant Peslin du réseau Gallia. Sa couverture : Directeur de la répartition industrielle 17 rue Maguelone, Montpellier.

Arrêté par la Gestapo le 8 août 1944, il est incarcéré à la ville des Rosiers, ne devant son salut qu'au départ précipité des tortionnaires. Deux de ses camarades de réseau moins chanceux furent exécutés (Le lieutenant Avignon à Carcassonne).

Cité à l'ordre de l'Armée sur proposition du commandant Léo, il reçut la Croix de guerre avec palme, et fut remercié par le Général Montgomery. Fin décembre 1944, il rejoignit l'aéronavale et, le 20 janvier 1945, il décéda à Nice en service aérien commandé. Mort pour la France, il a été Chevalier de la Légion d'Honneur à titre posthume.

Qui l'aurait connu ? Qui pourrait me donner des renseignements complémentaires sur lui, ses camarades de combat, sur leurs actions, sur le réseau Gallia ?

Contacteur Jacques SOURDON
E-mail : jacques.sourdon@sfr.fr

Depuis longtemps, mon père - qui a connu cet homme - cherche tout ce qui concerne Joseph WACHSPRESS dit «le commandant Robert, ancien de la 35^{ème} brigade de FTP-MOI de Marcel Langer sur la zone de Toulouse, il était dans la brigade. Qui pourrait me donner des renseignements, m'aider à en trouver ou m'indiquer des sites où l'on parle de lui (photos, etc.) ? D'avance merci.

Contacteur : Danielle GILLES
55, rue Saint-Guénal. 29400 - LANDIVISIAU
Tel : 02 98 15 52 07 Port : 06 36 12 95 12
E-mail : danielle.gilles2@orange.fr

J'aimerais obtenir des renseignements concernant mon oncle, Marcel LOUP qui habitait à Crotchet dans l'Ain, décédé le 4 septembre 1944.

Contrairement à ce que je croyais, sa mort ne serait pas accidentelle. D'après certains documents dont je viens d'avoir connaissance, il semblerait qu'il ait été en liaison avec les services du colonel Rémy.

Qui pourrait m'aider à en savoir plus sur le passé et le rôle d'un homme que j'aurais aimé connaître (Je n'avais que 2 ans au moment de sa disparition) ? Ma mère (sa sœur) qui aura 96 ans cette année, ne sait peut-être pas tout sur son "jeune" frère.

D'avance, merci.
Contacteur : Marc ROBIN
Impasse des Cours
71570 - LA-CHAPELLE-DE-GUINCHAY
Tel : 03 85 36 72 10
E-mail : marc.robinsavoye@orange.fr

Je recherche des informations sur Jean FOSSET dit «Jim» ou «Jimmy» en R6 dans la Cie 2/13 du «Capitaine Eddy», plus tard général Edouard Guibert. Il a suivi une partie de la guerre jusqu'en Allemagne. Mon oncle a aussi participé aux combats du Mont-Mouchet dans la 10^{ème} Cie. «Combat» de Paullac, Sauges, Crépou, Mollet. Il a été sur le Front des Vosges, boudes du Doubs, attaque de Belfort, Valentigney. Combat de Seppois. Libération d'Yzeure et de Saint-Pierre-le-Moutier
Contacteur : Denis FOSSET
Rue Henry Barbusse
08160 - Nouvion-sur-Meuse
Tel : 03 24 37 73 60
E-mail : d.fosset@lapost.net

Je recherche des personnes qui auraient rencontré mon grand-père Augustin (ou Gustave) FRAND. J'ai en ma possession son livret individuel de membre de la 18^{ème} Cie FFI-AS de la Compagnie des Clairières, secteur B (Ardeche). Y a-t-il quelqu'un qui a fait partie de cette compagnie ?

Contacteur Laetitia FARNOCCHIA
tél : 06 78 57 24 19
E-mail : tifi260380@hotmail.com

Pourriez-vous me conseiller comment retrouver la trace du Belge René Duart, mon père qui a travaillé à la Bastille près de La Rochelle à partir de mai 1943. Il était hébergé à l'hôpital qu'il a quitté sans autorisation le 15 juillet 1943. A qui dois-je écrire à Bordeaux où il a été transféré au Fort du Hâ, le 28 août 1943 sous le matricule 8047. Y a-t-il des archives de cette époque à consulter quelque part ? D'avance, merci de votre réponse.

Contacteur : Lucette DRUART
E-mail : bozidarintheworld@yahoo.fr

Je me permets de faire appel à vous car je suis à la recherche pour un ami qui était garde au fort de la Roche en 1942 et qui a aidé à l'évasion avec le tunnel de pilotes anglais. Agé de 91 ans, il aurait souhaité savoir comment l'on pourrait avoir des précisions concernant un pilote appelé MAC FARLANE qui s'est évadé par ce tunnel en 1942. Auriez-vous une liste de ces pilotes ? Y a-t-il encore des traces ou par un autre biais ?

Contacteur Laurent CACOT
E-mail : laurent.cacot@dbmail.com

Je suis à la recherche de renseignements, témoignages, photos et documents d'archives concernant mon grand-père paternel, Jean-Louis TARNUS, résistant et déporté décédé il ya plus de 20 ans. Qui m'aiderait à mieux connaître sa personnalité et son action ?

Contacteur : Delphine TARNUS
3 rue des Sorbiers, appt. 46 30110-LA GRAND-COMBE
Tel : 04 66 54 42 18
E-mail : delphine.tarnus@orange.fr

Je recherche des renseignements sur ma grand-mère, Andrée MANTE (née en 1919), scolarisée au lycée Clémenceau de filles de Montpellier, employée aux ponts et chaussées) et ayant appartenu au groupe du Lieutenant Barault du maquis Bir-Hakeim (Elle se trouvait à Mende en février 1945). Ainsi que sur mon arrière-grand-père, Georges MANTE (né en 1894 à Montpellier), fonctionnaire résistant, employé au service maritime des ponts et chaussées au port de Sète. Qui les aurait connus, l'une ou (et) l'autre ?

Contacteur : Nathalie GRNAC
93 avenue de Lodève
34070-MONTPELLIER
Tel : 04 37 58 57 11. Port : 06 28 34 22 50
E-mail : nathalie.grnac@laposte.net

Mon oncle, Bernard KOOLMAN (93 ans), décédé l'an dernier, a été curé dans les Yvelines. Pendant la guerre il fut arrêté par la Gestapo et déporté à Natzweiler puis à Dachau, où il fut libéré par les Américains. Après la guerre, il avait un document officiel du gouvernement français, donc je suppose qu'il était ancien combattant, mais je n'en suis pas sûr.

J'essaie de reconstruire un peu sa vie. Qui pourrait m'aider dans mes efforts, me donner des renseignements ou me dire où en trouver ? Merci d'avance.

Contacteur Patrick WIERCX,
Eindhoven, Pays-Bas
E-mail : p.wiercx@ed.nl

Mon père Ernest LETONDEUR, granitier, décédé en 1995, né le 3 octobre 1914 à Coullourey-Boisbenatre (50670) était dans la Résistance, secteur de Mortain, avec les frères Hilliou, de Saint-Michel-de-Montoije. Je recherche des articles sur lui pendant la Résistance. Qui peut me dire où me les procurer. Merci d'avance.

Contacteur Christiane JAN-LETONDEUR
1, ruelle de la Mare aux Champs
91190 - VILLIERS-LE-BACLE
E-mail : janchristiane@live.fr

Je recherche des informations sur mes parents relatifs à leurs activités de Résistants (Groupe Soleil je crois ? en Dordogne pour mon père (Guy Jouglu - Villefranche-du-Périgord) et dans le Lot pour ma mère (Yvette Jouglu née Marmie à Puy-L'Evêque S/Lot).

Contacteur Charles JOUGLA
"Quatouns" Quartier Costemale
40140 SOUSTONS
Port : 06 75 31 74 77
E-mail : jouglu.cma@wanadoo.fr

Je fais des recherches sur mon grand père, André NAVETIER, qui devait résider à Paris, et qui y aurait semble-t-il, participé à la Résistance. Par la suite, il s'est installé en Mayenne. Je ne sais que très peu de choses sur lui, c'est pourquoi je serai très reconnaissante à qui pourra me donner des renseignements ou des indications sur les moyens d'en trouver. D'avance, merci.

Contacteur Elodie RAMBAUD
29 rue de Paris
78600 - MAISONS-LAFFITTE
Tel : 01 39 62 79 26 Port : 06 03 31 37 52
E-mail : elodie@rambaud.be

LA VIE DE L'ASSOCIATION

NIEVRE

Le Congrès Départemental de L'ANACR de la Nièvre s'est tenu à La Charité-Sur-Loire le 21 novembre 2009, en présence de Melle Catherine Debais, directrice départementale de l'ONAC, de MM. Constantin Rodriguez, vice-président du Conseil général représentant le Président Jean-Pierre Manse, adjoint au maire représentant le sénateur-maire Didier Boulaud ainsi que la Députée Martine Carrillon-Couvreur, de plusieurs présidents d'Associations du Monde combattant. La municipalité de la Charité, dans l'attente de l'arrivée du député-maire, M. Gaëtan Gorce, était représentée par M. Bernard Landry, 1^{er} adjoint, qui souhaita la bienvenue aux congressistes, rappelant l'attachement de la municipalité et de son député-maire aux idéaux de la Résistance.

Président départemental de l'ANACR, Jean-Marc Ragobert demanda ensuite une minute de silence à la mémoire des 21 camarades de l'ANACR décédés depuis le dernier Congrès, tenu à Nevers en 2007.

Avant de dresser le bilan des activités de l'association, il fit un bref historique de l'ANACR, de sa création, de son évolution, de la part prise aujourd'hui par les «Ami(e)s», il en rappela l'objet et le but.

Puis il évoqua la participation de l'ANACR à 46 cérémonies commémoratives, 18 étant organisées par elle devant les stèles et monuments dédiés aux Résistants et Patriotes qui ont sacrifié leur vie pour que la France retrouve son Honneur et sa Liberté.

Jean-Marc Ragobert évoqua la participation à la commission d'organisation du Concours de la Résistance et de la Déportation, au jury départemental, le témoignage des anciens Résistants membres de l'ANACR dans les collèges et lycées du département, l'achat de livres offerts aux lauréats lors de la remise des prix du concours, l'adhésion de l'ANACR de la Nièvre à l'U.D.A.C., à l'U.L.A.C. de Nevers, à la Maison de Retraite pour anciens combattants du C.O.S.A.C., à la Charité-Sur-Loire ainsi que la participation au Conseil Départemental de l'O.N.A.C. de la Nièvre, participation notamment à la commission mémoire.

Concernant la mémoire, Jean-Marc Ragobert rappela qu'en cette année du 65^{ème} anniversaire des durs combats de l'été 1944, de la Libération des principales villes du département et du département tout entier (septembre 1944), de l'adoption du programme du C.N.R. (15 mars 1944), l'ANACR de la Nièvre avait travaillé en partenariat avec le Journal du Centre afin de mieux faire connaître ces événements qui ont marqué notre histoire : 1 page est parue à l'occasion de la Journée Nationale de la Résistance, le 27 mai, 2 pages sur les combats de la région de Crux-La-Ville, pour le 15 août, 2 pages en septembre sur la Libération de Nevers et ½ page sur la Libération de La Charité.

Puis, avant de procéder à l'élection du Bureau, Marie-Claude Boussard, secrétaire adjointe, fit le compte-rendu du congrès national ANACR de Marseille.

M. Constantin Rodriguez apporta le soutien du Conseil Général, M. Jean-Pierre Manse déclara que l'ANACR était devenue une association incontournable pour la transmission de la mémoire de la Résistance, qu'il appréciait la qualité des cérémonies commémoratives qu'elle organise et assura de son aide.

Melle Catherine Debais, directrice de l'O.D.A.C. remercia l'ANACR pour son travail de mémoire et rappela que l'Office était à la disposition de tous les Anciens combattants et des veuves pour les aider dans leurs démarches, constitutions de dossiers...

Le Chant des Partisans clôtura les travaux.

Tous se rendirent ensuite au Monument aux Morts où Jean-Marc Ragobert et le Député-maire Gaëtan Gorce déposèrent la gerbe de l'ANACR. La Marseillaise et le Chant des Partisans terminèrent la cérémonie.

DORDOGNE

Après l'ouverture de la séance par le Président, Roger Ranoux, ses souhaits de bienvenue et une minute de silence respectée à la mémoire des disparus, les travaux de l'Assemblée générale de l'ANACR de Dordogne, tenue à Montrem le 31 octobre dernier, ont été ouverts par le rapport d'activités présenté par Pierre Gaillard, co-secrétaire.

Il mit l'accent sur les trois exigences : le renforcement des Comités par la prise de responsabilités des Ami(e)s, le recrutement d'Ami(e)s, l'amélioration de l'information entre le comité départemental et les comités locaux.

Parmi les activités, la participation aux cérémonies est essentielle et occupe une place importante. Des initiatives intéressantes des comités sont à signaler en 2009, comme la fête traditionnelle de la Résistance des Bois de Laroc à Sainte-Sabine, qui célèbre l'action de groupes de Résistants en juin 1944, comme aussi l'amélioration des textes inscrits sur les plaques et stèles, afin de mieux informer le public sur l'identité des victimes et les circonstances de leur mort ou de leur arrestation (cortès de Sarlat, Montignac, Coulaures), ou encore les visites des Chemins de la mémoire organisés soit pour les adhérents ou tous publics lors des Journées du Patrimoine (Belvès, Montignac). Le journal «La Voix de la Résistance en Dordogne» est un vecteur important de l'information dans l'association.

La Journée nationale de la Résistance est célébrée devant le Mémorial de la Résistance et de la Déportation de la Dordogne à Boulazac, le Comité départemental est impliqué dans l'organisation du Concours national de la Résistance et de la Déportation, il participe à l'initiative de «Périgord-Mémoire-Histoire» de sensibilisation des élèves et enseignants, lors de séances organisées chaque année dans le cadre des programmes du «Salon de la Mémoire Résistance et Déportation», dans l'organisation duquel l'ANACR prend une part importante, il est aussi fortement impliqué dans l'association du Centre départemental de la Mémoire, dont l'action a été relayée.

D'autres questions ont été évoquées, tels le projet de site internet départemental qui devrait voir le jour en 2010 et l'adaptation des statuts départementaux aux nationaux.

Yves Bancon, secrétaire général, insiste notamment sur la formation des Ami(e)s (proposition de valise pédagogique), évoque les «Chemins de la mémoire» (il serait judicieux de signaler par des plaques les lieux des combats victorieux du maquis), rappelle l'importance du Programme du CNR, appelle à la vigilance à l'égard des nostalgiques du régime pétainiste.

Puis la nouvelle trésorière, Claire Germainaud, présente le rapport financier établissant un solde créditeur.

Jean-Paul Bedoin, Président-délégué, aborde le rôle essentiel des Ami(e)s pour assurer la pérennité de l'ANACR et la nécessité d'affirmer leur légitimité dans la transmission de la mémoire qui doit être une préoccupation constante. Evoquant la moyenne d'âge de cadres «Ami(e)s», il souligne la nécessité de penser d'ores-et-déjà à leur propre relève. Cela impose une mission de formation sur l'histoire de la Résistance afin qu'ils soient en mesure, avec des connaissances authentiques, de transmettre la mémoire qui est notre mission première.

Jean-Paul Bedoin rappelle l'attachement de l'ANACR à l'existence de l'ONAC et de ses offices départementaux, et sa volonté de voir préservés leurs moyens humains et financiers, afin qu'ils puissent continuer d'assurer leur mission dans le domaine de la mémoire. Il rendit hommage à Jean-Marie Schmitt, directeur de l'ODAC de la Dordogne qui vient de prendre sa retraite, et se félicita que Caroline Audard, dévouée et efficace déléguée mémoire, soit sa remplaçante. Et il conclut son intervention en évoquant le 2^{ème} Salon Régional Mémoire, Résistance et Déportation.

Bernard Delaunay, Président de l'ANACR de Corrèze et membre du Bureau National, représentait la Direction Nationale. Dans son intervention, il rappela que «ce qui justifie l'existence de l'ANACR depuis sa création, c'est la volonté de connaître et surtout de faire connaître ce qu'a été la réalité de la Résistance, de ses combats, de ses valeurs et de son rôle, ce qu'a été aussi la réalité de ce contre quoi ils ont combattu : le fascisme.

«Cela, dit-il, est notre apport spécifique au combat démocratique, notre «secteur du front» si l'on peut dire, qu'il est de notre responsabilité de tenir, car nous sommes sinon les seuls à le faire du moins l'essentiel de ceux qui le font.»

STAGE NATIONAL DE FORMATION

Pour la 7^{ème} année consécutive, lors du week-end de l'Ascension, est organisé à Saint-Denis, les 14, 15 et 16 mai 2010, un STAGE NATIONAL DE FORMATION destiné aux responsables locaux et départementaux de l'ANACR, aux cadres émergents.

Au programme, de manière prévisionnelle : L'Histoire de l'ANACR ; les organismes du monde Combattant. La menace néofasciste en Europe ; le Concours National de la Résistance et de la Déportation. Les Mouvements de Résistance membres du CNR ; les villes Compagnon de la Libération, Normandie-Niemen ; la Transmission de la mémoire ; l'exemple du Finistère ; les Glières ; la rafle du Vel d'hiv...

Les connaissances et mutualisations d'expériences acquises lors de ce stage sont un atout pour le développement de l'activité de l'ANACR et la prise de responsabilités en son sein par des cadres issus des Ami(e)s. Il est donc souhaitable que les directions départementales de l'ANACR apportent toute l'aide - y compris matérielle - facilitant la participation au stage, en particulier de la part d'Ami(e)s venant de départements n'ayant pas participé aux 6 sessions précédentes.

Les inscriptions se font par le canal des comités départementaux de l'ANACR.

La Haute-Savoie a eu durant la Guerre deux particularités, l'une, qu'elle partage avec les départements situés à l'est du Rhône et qui est d'avoir subi deux occupations, l'italienne et l'allemande, l'autre, qui lui est spécifique, est d'avoir eu une frontière avec un pays non occupé et non fasciste : la Suisse...

La situation d'Annemasse, distante de 2 km de la Suisse et de 7 km du centre de Genève, est très particulière. La frontière est donc le fil rouge de l'histoire de la région. Durant la 2^{ème} Guerre mondiale, Genève abrite des services secrets des belligérants, des réseaux des services d'espionnage et de contre-espionnage, des réseaux ou organismes de la Résistance française. La frontière théoriquement verrouillée, donne lieu à des passages de réfugiés, de Juifs (surtout après la décision du gouvernement de Vichy de les livrer aux Allemands), de porteurs de messages ou de fonds destinés à la Résistance, des armes.

UN ASPECT MAL CONNU : « LA FENÊTRE SUISSE »

La consultation d'archives suisses et allemandes a permis à des historiens suisses d'apporter des éléments nouveaux. Hitler détestait la Suisse et sa « démocratie de bergers », mais a hésité à l'attaquer. Plusieurs éléments ont empêché Hitler de fermer la fenêtre suisse sur la Haute-Savoie : l'entrée tardive de Mussolini dans la guerre, le retard dans l'offensive contre la France (...), la défense héroïque de l'armée française face aux Allemands entre la Basse-Isère et Fort-l'Ecluse, et la précipitation du général Badoglio qui signe rapidement l'armistice franco-italien sans exiger l'occupation entre la rive gauche du Rhône et le lac Léman ; ce qui aurait permis de réaliser la liaison avec la Pays de Gex bientôt occupé par les Allemands, et boucler ainsi la fameuse « brèche de Savoie » qui va obséder les Allemands.

La Suisse peut compter sur les lignes [de chemin de fer] Genève-Eaux Vives,

Annemasse-La Roche-Annecy et Annemasse-Evan-Le Bouveret Aussi, début septembre 1940, l'Abwehr (service de renseignements et de contre-espionnage de l'armée allemande) fait sauter le viaduc de Lavillat, près d'Evières ; la ligne sera rétablie six semaines plus tard.

En Zone dite libre, la Suisse continuera ainsi d'acheminer des voyageurs, des réfugiés et des marchandises en direction de Lisbonne – notamment du matériel de guerre suisse – destiné à l'Angleterre, via l'Espagne et le Portugal. Même pendant l'occupation allemande, à partir de septembre 1943, la contrebande postale n'a jamais cessé.

Pourtant depuis novembre 1941, une commission douanière allemande est installée [à Annemasse] à l'hôtel Pax, avenue de la gare, ainsi que des agents de la Gestapo ou de l'Abwehr qui exerçaient un contrôle des passages suspects en gare d'Annemasse ; ou à Moëlleulaz, la douane de Gaillard.

Alan Dulles, directeur des services secrets américains en Europe a raconté qu'il avait été averti de la présence d'agents de la Gestapo à Annemasse. A la fin d'un voyage de Lisbonne à Annemasse, il aperçoit en gare un homme louche en civil qui surveille les douaniers et les gendarmes français. Cet Allemand examine son (faux) passeport et fait consigner l'Américain dans un local de la gare. Mais vers midi, peu avant le départ du train de Genève-Eaux-Vives, un gendarme français murmure à Alan Dulles de sauter dans le train. Celui-ci apprend plus tard que chaque jour, à midi tapante, l'Allemand allait prendre son repas et abandonnait sa surveillance.

Le Général Giraud, après son évasion

d'Allemagne, a passé la frontière, en avril 1942, à Moëlleulaz ; il a profité, comme des Résistants ou des réfugiés, de la ponctualité digestive de deux Allemands chargés de la surveillance de ce poste frontière.

Le 3 août 1942 est ouvert l'Avenue de la Gare, un office de placement allemand chargé de recruter de la main-d'œuvre française pour aller travailler en Allemagne ; il est plastiqué quelques jours après, malgré la surveillance de la police française. Le Préfet Dauliac se rend sur les lieux et fait interner 4 militants communistes au Fort-Barraux.

PREMIÈRE OCCUPATION ALLEMANDE

Elle est brève. Après le débarquement allié en Afrique du Nord le 8 novembre 1942, l'Allemagne décide d'occuper la zone sud. La première voiture allemande entre dans Annemasse le 11 novembre, avec à son bord un capitaine qui annonce que la frontière est totalement fermée. Deux jours plus tard, un bataillon de la 157^{ème} division de chasseurs de montagne arrive à Annemasse et va se déployer aussi sur le Chablais.

La politique à l'égard des Juifs s'est durcie depuis juillet 1942, entraînant malgré tout un afflux d'Israéliens que la police française est chargée de livrer aux Allemands. Les arrestations se multiplient, aggravées par les renvois opérés par les douaniers suisses.

L'OCCUPATION ITALIENNE

Dans la deuxième partie de novembre [1942], les Italiens vont remplacer les Allemands : les carabiniers et les douaniers de la Guardia di Finanza surveillent la frontière, les Alpini, avec leur chapeau à plume, sont chargés de maintenir l'ordre. Une Délégation dépendant de la Commission d'armistice s'installe à Annemasse.

A la différence de leurs alliés allemands, les Italiens ne sont pas craints et respectés par la population locale. Un jeu consiste à couper les plumes sur le chapeau des Alpini au cinéma ; on se moque des Italiens qui vont à la messe ou chez le coiffeur avec leur fusil. Pourtant les carabiniers effectuent des missions de police militaire et les Alpini attaquent déjà les camps de maquisards.

Le commandement italien met en place une prison dans un entrepôt de mercerie en face de l'hôtel Pax. Les Italiens arrêtent des Résistants au printemps 1943 : Albert Gran-champ l'imprimeur, propriétaire du journal hebdomadaire « Le Progrès de la Haute-Savoie », le commerçant officier de réserve Santucci, l'instituteur Félix Marion ... Le premier réussira à s'évader à Modane, les deux autres ne seront libérés qu'après la capitulation de mai 1945. Le directeur d'école Romain Baz, arrêté lui aussi, sera libéré par un groupe de résistants lors de son transfert au tribunal de Chambéry. Dans sa politique de répression, l'occupant italien est aidé par quelques immigrés fascistes zélés qui pensent être bientôt les maîtres d'Annemasse dans une Savoie redevenue italienne.

Cependant, les autorités italiennes sont réservées à l'égard de la politique anti-Juive du gouvernement de Vichy. Elles refusent de livrer à la police française des Juifs refoulés de Suisse, elles interdisent d'inscrire la mention « Juif » sur les cartes d'identité.

DEUXIÈME OCCUPATION ALLEMANDE

Après le renversement de Mussolini (en septembre 1943) puis les premières négociations entre les alliés maîtres de la Sicile et le maréchal Badoglio appelé au pouvoir par le Roi, Hitler réagit brutalement, fait libérer Mussolini et fait occuper l'Italie jusqu'au nord de Naples de même que la zone française tenue par les Italiens entre Rhône et Alpes. Une bonne moitié des troupes italiennes cantonnées en Haute-Savoie franchissent la frontière suisse avec armes et bagages et sont internées.

Brutalité et répression vont marquer cette période : le couvre-feu, les contrôles à la gare, le long de la frontière, dans les transports, les assassinats et même les incendies constituent la réplique à une action renforcée de la Résistance marquée par des attentats, des sabotages, des attaques de train. Le recul allemand sur les différents fronts renforce le moral des patriotes...

Guy GAVARD

Cf. Le Trait d'union-74, n° 182, 4^{ème} trimestre 2009

UN DOCUMENT EXCEPTIONNEL : ROBERT CHAMBEIRON TÉMOIGNE

LE CONSEIL NATIONAL DE LA RESISTANCE (C.N.R.)



LE CNR ET SON PROGRAMME

Entretien avec Robert CHAMBEIRON, secrétaire général-adjoint du CNR

VIDEO-CASSETTE

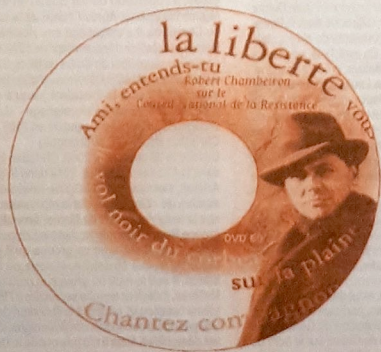
VHS-PAL (60 minutes) l'unité : 23 € x =
Par 10, l'unité : 20 : 20 € x =

DVD (60 minutes)

..... L'unité : 28 € x =
Par 10, l'unité : 25 € : 25 € x =
Total : €

Franco de port
Toute demande d'envoi en recommandé sera facturée

Les commandes doivent être adressées à l'Association Nationale des Ami(e)s de la Résistance (A.N.A.C.R.) 79, rue Saint Blaise 75020 PARIS – chèque à l'ordre de l'A.N.A.C.R.



LIVRES • LIVRES • LIVRES

RÉSISTANCE INDRE ET VALLÉE DU CHER

Par Georgette Guéguen-Dreyfus et Bernard Lehoux

La première édition en deux tomes de cet ouvrage qui retrace les combats de la Résistance dans cette région – Loir-et-Cher, Indre, Creuse, Vienne, Lochois – date de 1970 et fut publiée aux Editions sociales ; la seconde de 1984 et fut réimprimée pour l'ANACR, la troisième est contemporaine car de novembre 2009.

Le 1^{er} tome rassemble de nombreux témoignages de Résistant(e)s, recueillis par Georgette Guéguen-Dreyfus, assistée de Bernard Lehoux, tous deux anciens Résistants. Il évoque les premiers pas de la Résistance qui fut par exemple dès septembre 1940 la reconstruction clandestine des organisations ouvrières politiques et syndicales qui avaient été désorganisées par la répression lors de la « Drôle de guerre » et les conséquences de la défaite.

Il retrace aussi les formes particulières de Résistance liées à la ligne de démarcation qui traverse la zone, en particulier celle des « passeurs » qui firent franchir la ligne à des centaines de prisonniers évadés des camps allemands, des aviateurs alliés abattus, à des Résistants recherchés en zone nord, à des femmes et des hommes qui y étaient pourchassés.

Et puis, au fil des témoignages, l'on assiste à la mise en place de la première imprimerie clandestine, à l'arrivée des premiers parachutistes du S.O.E., à la formation des réseaux, des mouvements, aux sabotages, à la constitution des maquis, à la mobilisation grandissante du printemps 1944, mais aussi, hélas, aux premières arrestations de patriotes, à la déportation dans les camps de la mort où nombre continuèrent de résister, au développement de la répression sanglante contre les populations civiles déclenchée par les nazis en retraite et la milice aux abois.

Ces derniers aspects sont plus particulièrement développés dans le second tome, qui débute par la publication de l'« Appel aux jeunes » de Roger Pestourie, qui date du 6 juin 1944, et qui s'achève par l'évocation de la victoire du 8 mai 1945 sur le Front de l'Atlantique où, ayant choisi

de poursuivre le combat dans les rangs de la nouvelle armée française, se sont retrouvés de nombreux maquisards de la région après parfois un détour par l'Alsace.

Il s'achève aussi par un postface du lieutenant-colonel Robert, c'est-à-dire de Robert Vollet, qui fut aussi secrétaire général de l'ANACR : « il importe que ceux qui ont vu parce qu'ils étaient là produisent leurs témoignages qui seront pour les historiens de l'avenir un matériel précieux ».

Il l'est en effet, ce livre en témoigne.

Tome 1, 320 pages : 15 €, tome 2, 360 pages : 15 €. ANACR de l'Indre, 1^{er} Bld Pascal 36000-Chateauroux.

LE JOURNAL DE LA RESISTANCE

FRANCE D'ABORD

Rédaction - Administration
79, rue Saint-Blaise, 75020 PARIS

Directeur de Publication: Robert CHAMBEIRON

REDACTION - ADMINISTRATION

79, rue Saint-Blaise, 75020 PARIS
Tél. : 01.44.64.80.60 - C.C.P. 4194-42 W PARIS
e-mail : journaldelaresistance@wanadoo.fr

ABONNEMENTS

France 13 €
Etranger 14 €
Abonnement de soutien 25 €
Le numéro 2,5 €

CHANGEMENTS D'ADRESSE

Prière de joindre la bande du dernier numéro reçu et deux timbres-poste pour frais

Edité par la S.A.R.L. FRANCE-D'ABORD
Le gérant: Jean-Paul RIFFAULT
Commission paritaire des Publications
et Agences de Presse - N° 0308 A 06405

Imprimerie Multi Incofoto Photo
3-5, rue de l'Atlas, 75019 Paris
Tél. : 01.40.03.96.60

LOT-ET-GARONNE

Le dimanche 26 janvier dernier s'est tenu, salle Lunac, l'assemblée générale du comité ANACR de Sainte-Livrade, sous la présidence de Jean Mirouze et avec une vingtaine de participants.

Après une minute de silence en mémoire de René Blanc et après avoir exprimé la solidarité envers tous les camarades qui ont eu des malheurs dans leur famille et tous ceux que leur état de santé a empêché d'être présents, un riche rapport d'activité pendant l'année 2009 et de propositions pour l'année 2010 fut présenté par Sylvio Guingan. Il fut suivi par une ample discussion, avant d'être adopté.

C'est avec satisfaction que fut notée la progression régulière des effectifs, grâce à l'application des décisions du congrès de Limoges donnant toute leur place aux Ami(e)s de la Résistance avec les anciens Résistants, pour mettre en évidence les valeurs et les apports de la Résistance, si précieux dans le monde d'aujourd'hui.

Reflet éloquent de notre activité, le rapport financier, présenté par Gisèle Mirouze, et approuvé par la commission de contrôle financier, fut ensuite adopté.

Michel Faux, délégué du bureau départemental, exposa ensuite les enjeux du prochain congrès départemental, qui se tiendra à Casteljaloux le 27 mars, et évoqua le travail qui nous échoit pour accueillir dignement le congrès national de notre association en octobre prochain, à Agen.

Jean Mirouze accueillit ensuite les présidents locaux des associations d'anciens combattants : M. Raymond pour l'Union fédérale, M. Rizzo pour la FNACA, et présenta les excuses de M. Pierre Soubie, empêché. Il se félicita de la présence de M. Jean-François Sauvaud, maire d'Aiguillon, d'ailleurs membre du bureau du Comité depuis longtemps et professeur animateur du concours de la Résistance à Stendhal.

Jean Mirouze et Jean-François Sauvaud parlèrent ensuite des brillants résultats du Concours National de la Résistance et de la Déportation 2009 et du thème du Concours de la Résistance, sur la portée et l'impact, de 1940 à 1945, de l'appel du 18 juin.

Ensuite fut présentée une vidéo actuellement en préparation par le comité de Damazan, sur un impact de cet appel, par les épisodes de la Résistance dans le canton de Damazan. Un vin d'honneur offert par le comité clôtura cette assemblée avant le repas fraternel.

Le bureau élu comprend Armand Aillet, Claude Genard, Jean Bloc (comité d'honneur), Jean Mirouze (président délégué), Sylvio Guingan (secrétaire général), Michel Cadays, Georges Chanut, Guy Morisseau, Bernard Lingrand (secrétaires), Jean-François Sauvaud (Concours), Gisèle Mirouze, Marie-Louise Lallan (trésorières), Pierre Cauijolle (archives), William Couplade (porte-drapeau), Léone Soula, Denise Lingrand (commission de contrôle financier).

DISPONIBLE AU SIÈGE DE L'ANACR

79 RUE Saint-Blaise 75020 Paris.
Tél. 01 44 64 80 60)

CHRONOLOGIE DE LA RÉSISTANCE, DE LA FRANCE LIBRE, DE LA GUERRE

repères pour aborder la Résistance



Association Nationale des Anciens Combattants et Ami(e)s de la Résistance

L'exemplaire : 3€
Par 50 : 2,5€ l'exemplaire
Par 100 : 2€ l'exemplaire

AVEYRON

Le DVD « Des Résistants témoignent », réalisation de l'ANACR12 et de la Maison départementale de la Mémoire, avec le concours technique de l'Association « Clair et Net » de Decazeville, comporte deux disques, qui sont la synthèse des témoignages retenus dans les quelque douze heures d'enregistrements effectués depuis l'été 2008 par Angelo Andreotti, soit à Aubin soit à domicile, témoignages accompagnés de légendes et de chapitres rappelant les questions posées.

Sept adhérents de l'ANACR, Laure Latour, Marie-Paule Gilhodes, Fernand Grimal, Raoul Mesonès, Jean Robres, François Testas et Aimé Noël, tous anciens Résistants, ainsi qu'une Déportée, livrent leur propre mémoire, expliquant précisément le sens et les circonstances de leur engagement, leur vie et les faits dont ils furent des acteurs particulièrement conscients entre 1940 et 1945.

D'une part ces témoignages deviennent un outil pédagogique pour le public scolaire, d'autre part, dans la Maison d'Aubin, ils seront visibles pour tous les visiteurs.

Ce projet a pu se concrétiser grâce de nombreux soutiens, notamment financiers.

ALSACE

L'Assemblée générale du Comité régional d'Alsace de l'ANACR s'est tenue le 9 décembre dernier à Strasbourg.

Après une minute de silence à la mémoire de deux camarades disparus, le Président régional Raymond Olff évoqua la participation de l'ANACR à diverses manifestations organisées en 2009 : pour le 65^{ème} anniversaire de la libération de Strasbourg, au Struthof, pour l'inauguration d'une stèle de la Résistance à Schiltigheim, en présence de Raymond Aubrac et du maire d'Oradour-sur-Glane, interventions lors de la Journée « Guy Moquet », participation au Concours National de la Résistance et de la Déportation, aux assemblées de l'AFMD, de la FNDIRP, de l'UFAC. Raymond Olff rappela la demande de l'ANACR d'instauration d'une Journée de la Résistance le 27 mai.

Nicole Low évoqua la coordination avec des Associations allemandes de mémoire, ses interventions auprès d'un important groupe d'élèves italiens.

Le nouveau Bureau fut élu : Raymond Olff, président, Gilbert Ades, vice-président, Jeanine Bazia, secrétaire et Théo Bohrmann, trésorier, François Amoudruz, commissaire aux comptes.

VAL-DE-MARNE

L'Assemblée générale du Comité de Vitry-sur-Seine s'est tenue le 20 février dernier à la Maison du Combattant, en présence de représentants de l'ULAC, de l'UNC-AFN, de la FNAC, de la FNDIRP, des ACPG de Vitry, de MM. Paul Mercieca, maire honoraire, et Jean Collet, maire-adjoint honoraire.

M. Alain Adoubert, maire de Vitry-sur-Seine était aussi présent, assurant l'ANACR de son soutien, ainsi que Jean Sciandra, président départemental de l'ANACR.

Après l'hommage aux disparus et la minute de silence qui s'ensuivit furent présentés les rapports moral, d'activité et financier, présentés par le secrétaire-trésorier Pierre Duart et par le Président délégué, André Serres ; tous furent adoptés à l'unanimité. La résolution sera adressée à la Présidence de la république ainsi qu'au Conseil général du Val-de-Marne, au ministre de la Défense, ainsi qu'au secrétaire d'Etat, aux conseillers généraux de Vitry, au député de la circonscription.

Le bureau fut élu à l'unanimité : André Serres : Président ; Pierre Duart : secrétaire général-trésorier ; Kacer Mouloud : Porte drapeau ; Gilbert et Jeanne Grabit, membres.

NOS DEUILS • NOS DEUILS • NOS DEUILS

Chaque mois, les comités de l'ANACR ont à déplorer le décès de vaillants camarades qui se distinguèrent dans les combats de la Résistance et de la Libération. La Direction nationale de l'association et son journal adressent aux familles et amis des disparus, leurs condoléances et l'expression de leur fraternelle affection.

Jean CORBEAU (Pas-de-Calais)

Disparu à 79 ans, Jean Corbeau, membre du Conseil National de l'ANACR et Président de sa Commission Nationale de Contrôle Financier, avait fait toute sa carrière professionnelle dans l'administration des Finances, ce qui lui conduisit à avoir d'importantes responsabilités dans des Cours régionales des Comptes. Son passage à la retraite signifiait un engagement associatif plus fort en même temps qu'il mettait son expérience professionnelle au service de la Commission pour l'Indemnisation des Victimes des Spoliations (CISV) décaillant des lois antisémites du régime pétainiste, en étant - comme magistrat de l'ordre des comptes - l'un des rapporteurs. Ayant rejoint les Amis de la Résistance (ANACR), il était devenu en 2003 Président de la Commission de Contrôle financier de l'Association Nationale des Ami(e)s de la Résistance (ANACR). En 2004, lors du Congrès de Grenoble, il avait été élu membre du Conseil National de l'ANACR, à celui de Limoges en 2006, membre de la Commission Nationale de Contrôle Financier de l'ANACR, dont il sera élu Président au congrès de Marseille en 2009. Jean Corbeau était Président départemental de l'ANACR du Pas-de-Calais depuis 2007. Il était Officier de l'Ordre National du Mérite.

Paul TREBOSC (Libération-PTT)

C'est en aidant les réfugiés espagnols que Paule et Camille Trebosc s'étaient rencontrés. Tous deux firent part de la petite poignée de résistants qui décidèrent de créer dans les PTT en 1947, une association professionnelle ayant pour buts la défense des droits des résistants et de leurs familles ainsi que la défense des valeurs de la Résistance : « Libération Nationale PTT », aujourd'hui section de l'ANACR. En 1940, Paule et Camille, après s'être trouvés à Vichy (où nombre de fonctionnaires venant de Paris sont repelés) décidèrent, constatant qu'ils sont l'objet d'une surveillance policière, de regagner Paris. Contrainte de démissionner de son emploi dans les services du ministère de l'Intérieur, Paule trouva un emploi de rédacteur contractuel à l'Institut national de santé et d'hygiène. À ce poste, elle put faire assurer le portage de documents - notamment de la CGT clandestine de la Seine - grâce à un jeune résistant cégétiste embauché par elle comme courrier cycliste. Ayant noué des relations dans le corps médical et paramédical désireux d'aider la Résistance, elle joua un rôle capital dans l'évasion de Marcel Gouzien, responsable pour la Résistance, des services téléphoniques et arrêté en possession de plans des installations ennemies. Affreusement torturé par les policiers français des Brigades Spéciales, Gouzien, sur ordre des médecins de la préfecture et contre l'avis des B.S., fut conduit à l'hôpital Rothschild où les policiers vinrent chaque jour tenter de reprendre l'interrogatoire avant de le fusiller (son exécution sera programmée pour le 15 mai 1943 au Mont Valérien). Son évocation réussie notamment grâce à un médecin (portant l'étoile jaune) qui trompa la police quant à son état de santé réel, Marcel Gouzien put reprendre sa place dans le combat, au sein du Comité Parisien de la Libération (C.P.L.). Après la Libération, Paule Trebosc sera membre du cabinet du ministre de la Santé François Billoux, puis elle occupera par la suite des fonctions importantes à l'Institut National d'Hygiène qui deviendra plus tard l'INSERM. Elle était Chevalier de la Légion d'Honneur, et avait reçu la Médaille des Justes.

Gaston LAVOINE (Alsace)

Retiré en Côte d'Or, Gaston Lavoine, Président d'honneur du Comité ANACR de Solsoins et Château-Thierry, décédé début janvier, mena, jeune Résistant, des actions de sabotage avec les FTP sous les ordres de « Robert » (Raymond Fiolet), telle la mise hors service de l'écluse de Fontenoy. Il participa à tous les combats de la Libération de Solsoins. À la Libération, il s'engagea pour la durée de la guerre qu'il termina en Allemagne avec la 1^{ère} Armée Française.

Fernand LEONARD (Gard)

Maquisard du groupe Onze de l'Alpoué-Cévennes, il participa aux combats victorieux du Vigan, de Ganges de Quissac et de Nîmes le 4 septembre 1944 avec tous les FFI vainqueurs. Professeur de français, il sera après la Libération maire communiste de Saint-Hippolyte-du-Fort et Conseiller général.

Roger REVERBERI (Vaucluse)

Membre du Conseil national de l'ANACR depuis le Congrès de Châteauroux en 1996, Roger Reverberi, décédé à 82 ans, avait participé à la Résistance dans la Région parisienne et participé à la libération de Paris. Roger Reverberi, pendant de nombreuses années secrétaire départemental de l'ANACR du Vaucluse, était Officier de l'Ordre National du Mérite, titulaire de la Croix du C.V.R. et de plusieurs autres distinctions.

Paul MOUYSET, Paul COUSTY (Aveyron)

Disparu en octobre dernier, Paul Mouyset fut arrêté en Octobre 1940 et conduit au camp de Rivel (Aude), puis au camp de St-Sulpice. Libéré en 1942, contacté par Robert Erolles, il s'engagea dans les FTP. Arrêté de nouveau en 1943, il est interné à Montpellier. Il travailla à la pharmacie des houillères du Gua d'Aubin avec Martial Pleinecasagne quand celui-ci est arrêté en mars 1944. Il entre au Maquis d'Olis en juin 1944 et est chargé avec sa compagne de la surveillance de la gare de Rodez, quand le 1^{er} Bat. de l'Aveyron part au front en septembre. Il sera maire de Falm de 1971 à 2001.

Paul Cousty s'est éteint à 88 ans. Membre du maquis Antoine installé à Villeneuve, il participa avec ses camarades à la lutte contre l'occupant allemand. Puis les maquisards d'Antoine, engagés dans la 1^{ère} Armée française de de Lattre, combattirent en Alsace et en Allemagne. Après le 8 mai 1945, ils furent transférés au Tyrol autrichien et démobilisés en octobre-novembre 1945. Dans la vie civile, il fut homme de convictions très actif (maire, conseiller général). N'oubliant pas la Résistance, il participa à la création et à l'animation du musée du Maquis Antoine dans la chapelle de Villelongue rénovée.

Raymond MALARD, Roger LABLENIE (Dordogne)

Né le 18 mars 1924 à Paulin, Raymond Malard aura vécu l'essentiel de son existence à La Cassagne où exploitait une propriété ancestrale. Comme nombre de jeunes de sa région natale, il fit - tout juste âgé de 20 ans - le choix du chemin de l'honneur en intégrant le groupe A.S. du Salignacais. Il participa ainsi fin juin 1944 aux combats de la Borne 120 contre la colonne de répression Wilde de la Wehrmacht, puis aux libérations de Bergerac et de Bordeaux, suivies de la longue occupation du Front de l'Atlantique jusqu'à la capitulation nazie. Ses mérites patriotiques furent récompensés par l'octroi de plusieurs décorations.

Roger Lablenie s'est éteint à 86 ans. Artisan menuisier ébéniste à Meyrieux, en juin 1944, il rejoint - en compagnie de son ami Bousquet et après s'être soustrait volontairement au STO - la Résistance, dans le groupe local A.S. commandé par Max Fournet. Roger y sera chargé des missions de liaison et de renseignement à destination du chef de secteur « Albert » et de l'ensemble affecté sur le Front de l'Atlantique, à Talmont et Meschers, puis en Alsace et participera à l'occupation de l'Allemagne jusqu'à son retour au pays fin 1945. Il était Croix du Combattant, Croix de Guerre 39-45 Croix de Réfractaire au STO. En 1983, il prendra en charge le secrétariat du comité ANACR du Sarladais, siégeant au Comité départemental.

Louis CORDONNIER (Gironde)

« Loulou » dans la Résistance, Louis Cordonnier vient de disparaître à 87 ans. Il avait été quelque temps reporter au « Journal du Matin ». C'est à cette époque qu'il rencontra Jean Dufour ancien des Brigades Internationales, déjà entré dans la Résistance. Contact est pris avec des Résistants du Médoc, tels Etienne Dieuzelle ou René Lafond. En avril 1944, un maquis est constitué qui se déplacera des Baley, près de Lespays, vers Lagunais, puis à Vignes-Coudrie. Louis Cordonnier est le sous-chef, sous les ordres de Sauveur-Jean Dufour, qui tonnera héroïquement en juillet 1944 lors de l'attaque du maquis par des forces allemandes et une partie du corps de Milice de base à Bordeaux. Après une période d'engagement à la Libération, revenu à la vie civile, il fit carrière aux Ponts-et-Chaussées. Il était titulaire des Croix de Guerre avec palme 39/45, et de C.V.R. ainsi que du T.R.N.

Jean SAUCÈDE, Maurice MARSAN (Gers)

Disparu à 88 ans, Jean Saucède était entré en 1943, dans la Résistance au Groupe Prosper, dans la région de Puycaquier. Puis après la libération du Gers participa avec le 1^{er} régiment du Gers à la libération de Seudre, de La Tremblade, de l'île d'Oléron.

Maurice Marsan, décédé à 84 ans, entré dans la Résistance en 1944 au Bataillon de l'Armagnac, participa à toutes les actions dans la région et, après la libération du Gers, partira avec la demi-brigade vers la pointe de Grave, sur le front de Royan, participera à la prise de l'île d'Oléron.

Domenec SERRA ESTRUCH, René CAVAILLE, Robert MONTEIL (Lot-et-Garonne)

De la classe 43, René Cavaille s'est évadé des chantiers de jeunesse pour rejoindre le groupe Bayard. Après la libération de Bergerac, il combattit sur le front du Médoc, et fut décoré de la Croix du Combattant.

Robert Monteil rejoignit à dix-huit ans le Groupe Vény. Il combattit sur le front de la Pointe de Grave. Il était titulaire des Croix du Combattant et de Combattant Volontaire de la Résistance.

« Jorji » au sein du « bataillon Arthur », Domenec Serra Estruch, né en 1917, est décédé le 25 septembre dernier à Barcelone. Ancien capitaine de la 27^{ème} division/123^{ème} brigade de l'Armée républicaine espagnole, il se réfugia en France. Après un long internement dans divers camps, dont celui de Septfonds, il est affecté dans une Compagnie de travailleurs étrangers (CTE), à la base sous-marine de Bordeaux. Entré dans la Résistance à l'occupant nazi, il participera à plusieurs actions de sabotage, participera à la formation d'un maquis dans la forêt de Giroude. Avec son groupe X, il rejoint le « bataillon Arthur » qui deviendra la 24^{ème} division de Guérilleros. Adjoint de « Marta », il participera à tous les combats (Casteljaloux, Houillès, Allons, Boussets et Arx) où il sera blessé au pied. La 24^{ème} division de guérilleros va envoyer à Angoulême participer à la libération de la ville et de la Charente. En 1947, avec un groupe de Républicains espagnols, il rentre en Espagne pour combattre le franquisme. Arrêté, il sera condamné à 30 ans de prison, et il fera treize années de détention.

Le Comité du Lot-et-Garonne déplore aussi la disparition d'Armand FERRAND, pourvoyeur et agent de liaison du groupe Vény, ainsi que celle de Françoise ASTIER.

Ricardo SAMITER (Lozère)

Né en 1921 à Lérda en Catalogne, Ricardo Samiter prit part dans les rangs des Jeunes Socialistes Unifiés (JSUC) à la lutte contre les franquistes sur les fronts d'Aragon et de Catalogne. Interné en France dans le camp de Saint-Cyprien après la Retirada républicaine, il va être intégré en mai 1939 dans la 18^{ème} Compagnie de Travailleurs étrangers (CTE). Après avoir parcouru la France de chantier en chantier, des Alpes-Maritimes à l'Aisne et à la Somme, il est après l'armistice de 1940 interné au camp de Bram. Pour en sortir, il va devenir en Lozère travailleur agricole à Vialas puis ouvrier à la mine d'antimoine du Collet de Dèze, où il se familiarise au maniement des explosifs. En 1942, il adhère au Parti Communiste espagnol clandestin, organise l'Union Nationale Espagnole (U.N.E.) et la solidarité avec les réfugiés espagnols. En 1943, il forme le groupe de FTP légua, assurant la collecte et les distributions d'armes ainsi que le détournement d'explosifs des mines d'antimoine. Ayant rejoint le maquis de Chevalier, il participa à des opérations de sabotage, aux combats de Saint-Michel-de-Dèze-la-Rivière, la Devize, la Madeline, à la libération de la Lozère. Ayant rejoint Toulouse, il participe en octobre 1944, avec les Guérilleros des 15^{ème} et 21^{ème} brigades, à l'opération du Val d'Aran en Espagne contre le régime franquiste. Après l'échec de la tentative, il revient en Lozère où il se familiarise aux Houillères de la Grand-Combe, et restera mineur jusqu'en 1974. Naturalisé, il sera conseiller municipal du Collet de Dèze. Il a été le fondateur de la section ANACR Cévennes-Vallée-longue-Vallée-française, dont il sera le Président jusqu'à sa disparition en juillet 2009. Il laisse un témoignage : « La vie d'un réfugié espagnol en Cévennes » - publié en 2005.

Christian MICHAUD (Dordogne)

Décédé le 28 décembre 2009, Christian Michaud est entré dans la Résistance début 1944 dans le groupe des frères Arnauld, alors cantonné à l'Eglise-Neuve-d'Issac, prenant le surnom de « Zazou ». Après la répression du 26 mars 1944 et à la suite de la mort de Marcel Arnauld, il rejoint avec le groupe Roland Marmilac dans le Lot, puis Saint-Georges-Blancaneix. C'est avec ce groupe qu'il prend part à l'attaque du train à Mussidan, attaque où il est grièvement blessé. Il suit le repli du groupe et participe à l'attaque de Moilières. Il devient ensuite secrétaire à l'Etat-major du quatrième bataillon et assiste à la libération de Bergerac. Après une période d'occupation en Allemagne, Christian Michaud est démobilisé. Mais il n'a pas oublié la Dordogne et a participé au travail de mémoire des Résistants dans les lycées.